

Enrôlement dans la deuxième aire opérationnelle : engouement dans l'espace Kasai, scepticisme dans le Grand Katanga

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 693 du vendredi 10 au dimanche 12 février 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670

E-mail : kuediasala@gmail.com

www.econewsrdc.com

L'info qui fait échos

Pour se soustraire du piège de l'EAC

Tshisekedi réactive l'axe Brazzaville-Luanda-Pretoria

P. 2

Conflit Teke – Yaka : après l'accalmie, le Gouvernement veut activer le volet judiciaire

La situation sécuritaire qui prévalait dans le grand Bandundu, notamment à Kwamouth (Mai-Ndombe) et à Bagata (Kwilu), continue de s'améliorer. Une commission spéciale a été dépêchée sur place pour apporter une thérapie de choc afin d'apporter une solution durable à cette situation. Plus de mille jeunes assailants ont déjà déposé les armes en réponse à l'appel à la paix lancé par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. Après l'étape de la pacification et les pourparlers, le gouvernement promet de lancer le volet judiciaire en vue d'établir les responsabilités.

P. 4



PARLONS-EN

Bavures de trop

ECONEWS

Les troupes des Nations Unies ont encore tué dans le Nord-Kivu. Dans le camp de Kanyaruchinya, où s'entassent des milliers de gens fuyant les avancées des terroristes du M23, jusqu'à Goma, des accrochages ont récemment opposé la population civile et les troupes onusiennes. Le bilan est lourd : huit citoyens congolais tués, une vingtaine de blessés et importants dégâts matériels.

Depuis la résurgence des terroristes du M23, la confiance entre la population locale et les troupes onusiennes s'effrite au jour le jour. A plusieurs reprises, des manifestations ont été organisées dans les grandes villes de l'Est de la République Démocratique du Congo pour réclamer le départ de la force...

(Lire en page 2)

Développement
communautaire : TFM
favorise l'émergence
d'une jeunesse épanouie

P. 5

AVIS DE RECRUTEMENT
UC-PADMPME

PP. 6-7

Pour se soustraire du piège de l'EAC

Tshisekedi réactive l'axe Brazzaville-Luanda-Pretoria

Le Président de la République, Félix Tshisekedi, sait désormais que rien de bon ne sortira du processus de Nairobi, engagé sous l'égide de l'EAC (Communauté de l'Afrique de l'Est). Les conclusions ternes du dernier sommet de Bujumbura l'ont finalement convaincu d'explorer une autre solution pour sortir du bourbier où, la Force régionale de l'EAC se montre complaisante vis-à-vis des terroristes du M23. C'est donc sans surprise que, juste après le sommet de Bujumbura, Félix Tshisekedi est allé, en l'espace de 48 heures, à la rencontre de Denis Sassou Nguesso (dimanche à Oyo) et Joao Lourenco (lundi à Luanda), avant de boucler son pé-

La semaine qui s'achève n'a pas été de tout repos pour le Président de la République, Félix Tshisekedi. Tout a commencé le samedi 4 février 2023 avec la tenue à Bujumbura (Burundi) du sommet extraordinaire de l'EAC (Communauté de l'Afrique de l'Est). Juste après son retour à Kinshasa, Félix Tshisekedi a traversé le fleuve Congo dimanche pour des échanges dans la ville d'Oyo, située à 40 km de Brazzaville, avec le président Denis Sassou Nguesso.

Que se sont-ils dits ? Aucune déclaration n'a été faite à la presse à l'issue de leurs entretiens. A Brazzaville, tout comme à Kinshasa, le secret a été bien gardé. Rien n'a donc fuité.

Après un aller-retour de quelques heures de la ville d'Oyo, lundi 6 février, en route pour la ville de Cape Town, en Afrique du Sud, où se tenait le forum Mining Indaba, le Président Félix Tshisekedi a fait escale à Luanda pour des entretiens en privé avec son homologue angolais Joao Lourenco. Comme à Oyo, personne ne saura ce qui s'était dit entre les deux chefs d'Etat. On sait néanmoins que Félix Tshisekedi a passé quelques heures à Luanda, en aparté avec Lourenco, avant de prendre la direction de Cape Town.

Mardi, après son intervention à la tribune de Mining Indaba, Félix Tshisekedi a eu des échanges avec le président sud-africain Cyril Ramaphosa.

La direction de communication de la Présidence de la République congolaise n'a pas été trop bavarde sur cette rencontre, se limitant à rappeler que les deux personnalités ont profité de la tenue de Mining Indaba pour passer les grands sujets de coopération qui lient les deux pays. Puis, plus rien.

QUE DIRE ?

En rapport avec la célérité avec laquelle le président Tshisekedi a entrepris tous ces contacts au plus niveau des Etats, il y a une bonne raison de se poser des questions. Bien plus, que ce périple vienne après la da déroute de Bujumbura, il y a de quoi extrapoler sur ce qui se trame entre Kinshasa, Brazzaville, Luanda et Pretoria.

A première vue, Félix Tshisekedi tente d'envoyer un message clair à ses pairs de l'EAC. Il ne cache plus sa déception sur l'inefficacité du mécanisme mis en place au sein de l'EAC pour contraindre les terroristes du M23 à s'engager résolument dans le processus de paix, selon la feuille de route convenue de commun accord à Luanda.

Quant à la force régionale de l'EAC, Félix Tshisekedi pense avoir été floué. Aussi n'a-t-il pas hésité, samedi à Bujumbura, à sermonner le commandant kenyan de cette force régionale à « ne pas aider » le M23. Il ne faut pas oublier que Félix Tshisekedi faisait

ce remarque en présence du président kenyan, William Ruto. Le message est passé. En réalité, Félix Tshisekedi pense déjà tourner le dos à la force régionale de l'EAC. Il est à la recherche d'une solution de rechange.

MBOSO À LA MANŒUVRE

A Kinshasa, il y a un travail de fond qui se met en place pour préparer l'opinion publique. Et quand la maison est secouée, Félix Tshisekedi peut compter sur un des fervents lieutenants, en l'occurrence Christophe Mboso N'kodia Pwanga, président de l'Assemblée nationale.

Depuis mercredi, Christophe Mboso déblaie déjà le terrain. Il a, à cet effet, convoqué le ministre de la Défense nationale, Gilbert Kabanda, pour en savoir un peu plus sur ce qui se fait réellement sur le front militaire.

Après avoir écouté le ministre de la Défense nationale et l'Etat-major général des FARDC, Mboso a eu des mots justes : « Nous avons tiré toutes les conclusions. Nous, au nom de la représentation nationale, notre peuple tient à ce que notre armée se ressaisisse, prenne un sursaut d'orgueil pour barrer la route au M23 supplétif de l'armée Rwandaise ». Et d'ajouter : « Ensuite, nous avons demandé au chef d'Etat-major des Forces Armées et au ministre de la Défense nationale de prendre les dispositions urgen-

tes que requiert la gravité de la situation dans l'Est du pays en prenant des dispositifs utiles pour que les éléments des Forces Armées envoyés au front ou d'autres barrent définitivement la route au M23 et à l'armée Rwandaise. Par ce dispositif, nous avons dit beaucoup de choses et nous allons y veiller ». Avant de balancer ce qui se prépare déjà en haut lieu : « Si dans un délai raisonnable la Force de l'EAC n'arrive pas à nous soutenir contre l'agresseur, nous demanderons au commandant suprême de prendre la décision qui s'impose ».

Quoi dire d'autre ? Kinshasa a déjà choisi son camp. Il tente donc d'écarter la force régionale de l'EAC de son schéma de sortie de crise dans l'Est de la RDC. Et c'est Mboso qui a été chargé de tâter le terrain et de baliser la voie avant la grande annonce.

Détrompez-vous ! Tshisekedi est allé simultanément en consultation chez Sassou, Mboso et Ramaphosa. Au sein de l'EAC, on le sait déjà. Ce n'est pas pour rien que, devant le corps diplomatique réuni jeudi à Kigali, le président Kagame s'en est vivement pris à Félix Tshisekedi qui, selon lui, aurait dénaturé la déclaration finale du dernier sommet de Bujumbura.

A Kinshasa, des lignes bougent. Dans quel sens ? Difficile à dire. On sait néanmoins Brazzaville, Luanda et Pretoria ont été mis au parfum de ce qui se met en place.

PARLONS-EN Bavures de trop

(Suite de la Une)

... onusienne, avant que le Conseil de sécurité de l'ONU ne décide, contre toute attente, de proroger d'une année la présence des soldats, dit de la paix, en RDC. Une présence qui dure depuis une vingtaine d'années, au lendemain de l'accord signé en 1999 à Lusaka.

La Monusco est, sans discontinuer, sur le sol congolais pendant autant d'années. Malgré le renforcement de son mandat, le faisant passer d'une simple mission d'observation de l'ONU en RDC à une mission de stabilisation avec un mandat plus coercitif, les troupes onusiennes semblent n'avoir rien entrepris qui va réellement dans le sens de ramener une paix durable dans la partie Est de la RDC, ventre mou du pays.

Pour sa seule présence sur le terrain, les troupes onusiennes se limitent à observer, très engagées, pendant ce temps, dans le décompte funeste de Congolais tués par divers groupes et milices armés qui écumant l'Est congolais.

Et voilà que la Monusco, censée protéger la population, s'adonne maintenant à la massacrer.

Qu'ont donc fait ces Congolais lâchement tués par les troupes onusiennes ? En réalité, leur seule péché est d'avoir dit non à une présence encombrante et inutile des troupes onusiennes sur le sol congolais.

Bien plus, cette population, qui vit au quotidien l'honneur croit à une nette complicité de la Monusco avec tous ceux qui, à l'instar des terroristes du M23, charrient la mort dans la partie Est de la RDC. Pour l'avoir dit et fait prévaloir publiquement leur désapprobation, les soldats de paix de l'ONU ont tiré sur eux – à bout portant d'ailleurs.

Quelle est donc cette paix que les troupes onusiennes sont venues ramener en RDC ? Que vaut encore la Monusco si ses troupes commencent à tuer les gens qu'elle est venue protéger ?

Finalement, quelle leçon tirée de ces drames en série de l'Est de la RDC ? Les Congolais, de tous bords, doivent se rendre à l'évidence que le complot est réel. Le sort de la RDC a été déjà scellé. Ce qui se passe à l'Est est le parfait décor de la théorie du chaos. On veut décourager les Congolais en les massacrant jusqu'à qu'ils cèdent finalement à la pression pour ouvrir à la balkanisation.

Après les tueries du Nord-Kivu, la Monusco en opération de charme auprès de Sama Lukonde

FRANCIS M.

Après des morts occasionnés dans l'Est de la RDC par des éléments agissant sous sa responsabilité, Mme Bintou Keita, cheffe de la Monusco, est allée exprimer jeudi sa compassion au Premier ministre, Sama Lukonde Kyenge. Une opération de charme pour panser les plaies béantes de l'Est.

A la tête d'une délégation composée de plusieurs départements du secrétariat général des Nations Unies, Mme Bintou Keita a exprimé sa solidarité avec la RDC au regard des souffrances imposées

aux populations vivant dans l'Est.

« Le mot clé de cette délégation, c'est d'abord exprimer leur solidarité avec la République Démocratique du Congo, en particulier avec la situation des souffrances des populations dans l'Est », a-t-elle dit, avant de rappeler qu'« il faut la solidarité et l'engagement collectif pour pouvoir appuyer les priorités » exprimées par le Gouvernement de la RDC. « Les priorités qui ont été exprimées ont remis en exergue le fait que le PDDRC doit impérativement démarrer avec urgence », pense-t-elle. Il s'agit, selon elle, de tout mettre en

œuvre pour « essayer de répondre au plus vite possible à une désescalade des tensions et amener la pacification à l'Est ».

L'année 2023 étant essentiellement électorale, la délégation a aussi évoqué les questions de développement et de l'organisation des élections. « Nous avons aussi parlé du processus électoral. Les attentes par rapport à la tenue de ces élections dont le délai imparti par la Constitution. Nous avons insisté sur le fait que dans le contexte de la participation de la représentation, il est important que ce processus soit inclusif », a indiqué la

cheffe de la Monusco.

Bintou Keita est convaincue d'une chose : « On ne peut avoir le développement si on n'a pas la paix. Et on ne peut pas plus avoir la paix si on n'a pas le développement. On est dans une situation où nous avons à la fois des problèmes d'insécurité à l'Est et des problèmes beaucoup plus larges qui sont ceux de la pauvreté de la population. C'est pour dire, nous comprenons que nous devons travailler ensemble sur tous les fronts, à la fois la question de sécurité mais aussi la question du développement pour la consolidation de la paix ».

Enrôlement dans la deuxième aire opérationnelle : engouement dans l'espace Kasai, scepticisme dans le Grand Katanga

Mercredi devant la presse, Mme Patricia Nseyi, rapporteur de la CENI (Commission électorale nationale indépendante), a fait le point des opérations d'enrôlement dans les deux aires opérationnelles (1 et 2) à la date du 7 février 2023. Lancées le 24 décembre 2022, 12.030.470, soit 64,35 % d'électeurs attendus (18.694.542), se sont déjà enrôlés dans l'aire opérationnelle 1 (AO1), avec en tête la ville de Kinshasa qui affiche 4.003.078, soit 73,87 % sur le nombre d'électeurs attendus (5.419.091). Dans la deuxième aire opérationnelle (AO2) où les opérations d'enrôlement ont été lancées depuis le 25 février 2023, c'est encore l'atonie. Ce qui n'est pas le cas dans les provinces de l'espace Kasai où il y a un net engouement dans l'enrôlement des électeurs, contrairement aux provinces du Grand Katanga qui affichent des taux dérisoires, soit une moyenne de 5% d'enrôlés au 7 février 2023. Dans la deuxième aire opérationnelle, les provinces de l'espace Kasai, après seulement près de deux semaines d'enrôlement, se retrouvent avec des taux d'enrôlement de loin supérieurs aux taux des provinces du Grand Katanga. Le constat est que, même au sein de l'espace Kasai, il y a de nettes disparités internes. Ainsi, les trois provinces qui partagent le Tshiluba, l'une des quatre langues nationales, sont plus actives que les deux autres qui ne se retrouvent dans cet espace linguistique, à savoir le Lomami et le Sankuru.

De manière générale, dans l'espace Kasai, les statistiques en pourcentage des enrôlés se présentent comme suit au 7 février 2023 : Kasai 12% ; Kasai Central 23% ; Kasai Oriental 23% ; Lomami 3% ; Sankuru 0%. Dans le Grand Katanga, par contre, les tendances se présentent comme suit : Haut-Katanga 12% ; Haut-Lomami 1% ; Lualaba 4% ; Tanganyika 6%. Ce qui s'explique bien évidemment par la volonté des ressortissants du Grand Kasai de garantir un second mandat présidentiel à un fils du terroir, à savoir le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. Nombre d'analyses pensent que le Grand Katanga manifeste encore des hésitations à adhérer au processus d'enrôlement des électeurs en raison, pensent-ils, des réticences des partisans du président honoraire Joseph Kabila à prendre le train électoral pour les scrutins du 20 décembre 2023. Quoiqu'il en soit, à la CENI, on reste confiant. Malgré un mauvais départ, marqué spécialement par des ratés dans la première aire opérationnelle, la CENI dit avoir pris des mesures correctives pour corriger la trajectoire. Le cap est donc mis sur les élections générales du 20 décembre 2023, a juré, devant la presse, Mme Patricia Nseyi. Voici, en intégralité, sa communication du mercredi 8 février 2023.

ECONEWS

Evolution de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs au 7 février 2023

Mesdames et Messieurs de la presse, Je vous remercie d'avoir promptement répondu à notre invitation, en dépit de vos multiples sollicitations.

Le présent point de presse tient, à travers vous, à mettre l'opinion nationale au parfum des progrès actuels sur l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs (RFE) lancée le 24 décembre 2022 dans la première aire opérationnelle (AO1), et le 25 janvier 2023 pour l'aire opérationnelle 2 (AO2).

Il convient de signaler, dès lors, que cette opération se poursuit avec succès dans deux aires opérationnelles.

Le management de la CENI piloté par SEM Président Denis KADIMA KAZADI s'est engagé à travailler dans la franche collaboration avec toutes les parties prenantes, le cas échéant, les maisons de presse, pour informer régulièrement l'opinion publique graduellement de l'état d'avancement du processus électoral afin d'éviter la désinformation, les spéculations de mauvais goût et l'infox qui ne cessent de prendre l'envergure surtout en cette ère du numérique.

Raison pour laquelle, d'ailleurs, la CENI a estimé nécessaire de mettre en place, grâce à son Plan National de l'Information et de la Communication, des mécanismes permettant un accès sans entrave aux informations liées au processus électoral.

Mesdames et Messieurs de la presse, Pour ce quatrième cycle électoral, la CENI s'est fixée l'objectif d'identifier et d'enrôler les Congolais résidant à l'étranger dans le cadre d'un projet pilote prenant en compte cinq pays à savoir, l'Afrique du Sud, la Belgique, la France, le Canada et les Etats-Unis d'Amérique. Les 3 premiers pays étant dans le paquet de la deuxième aire opérationnelle, sont déjà en cours d'enrôlement depuis le 25 janvier dernier, alors que les deux pays restants attendent la troisième qui devra entamer l'opération, sans faute, conformément au calendrier électoral 2022-2027.

La communication de ce jour porte ainsi sur 3 points :

- Le monitoring des première et deuxième aires opérationnelles

- La formation dans la troisième aire opérationnelle et

- La prise en charge de quelques kits qui posent des soucis.

1. a. Du monitoring de la première aire opérationnelle

L'enrôlement dans la première aire lancée le 24 décembre 2022 a été prolongé de 25 jours, soit du 24 janvier au 17 février 2023, pour permettre aux requérants en retard d'obtenir leurs nouvelles cartes.

Après la ronde dans plusieurs centres d'inscription (CI), le constat est plus que positif au regard de l'engouement de la population et des statistiques actualisées à notre disposition. Preuve que les Congolais en âge de voter et remplissant les conditions sont déterminés à jouer leur rôle de souverain primaire.

Mesdames et Messieurs de la presse, Les données que nous allons vous communiquer tout à l'heure sont provisoires.

La remontée des données est assez complexe et ces chiffres seront actualisés au fur et à mesure qu'on avance, parce qu'il y a des coins non couverts par le réseau.

Le monitoring de la CENI jusqu'au 07 février 2023 dans la première aire opérationnelle renseigne ce qui suit :

1. EQUATEUR

- Nombre de CI prévus : 746
- Nombre de CI opérationnels : 746 soit 100%
- Nombre d'électeurs attendus : 1.181.894
- **Nombre d'enrôlés à ce jour: 614.932, soit 52,03 %**
- Hommes : 316.964
- Femmes : 297.968

2. KINSHASA

- Nombre de CI prévus : 1.433
- Nombre de CI opérationnels : 1.433 soit 100%
- Nombre d'électeurs attendus : 5.419.091
- Nombre d'enrôlés à ce jour : 4.003.078, soit 73,87 %

- Hommes : 1.975.748

- Femmes : 2.027.330

3. KONGO CENTRAL

- Nombre de CI prévus : 1.134
- Nombre de CI opérationnels : 1.134 soit 100%
- Nombre d'électeurs attendus : 2.373.308
- Nombre d'enrôlés à ce jour : 1.588.288, soit 66,92 %

- Hommes : 807.752.

- Femmes : 780.536

4. KWANGO

- Nombre de CI prévus : 1.244
- Nombre de CI opérationnels : 1.244 soit 100%
- Nombre d'électeurs attendus : 1.195.065
- Nombre d'enrôlés : 732.799, soit 61,32 %
- Hommes : 391.590

- Femmes : 341.209

5. KWILU

- Nombre de CI prévus : 1.406
- Nombre de CI opérationnels : 1.406 soit 100 %
- Nombre d'électeurs attendus : 2.828.414
- Nombre d'enrôlés à ce jour : 1.583.006, soit 55,97 %

- Hommes : 857.633

- Femmes : 725.373

6. MAI-NDOMBE

- Nombre de CI prévus : 589

- Nombre de CI opérationnels : 589 soit 100 %
- Nombre d'électeurs attendus : 1.091.912
- Nombre d'enrôlés à ce jour : 630.414, soit 57,73 %
- Hommes : 341.182
- Femmes : 289.232

7. MONGALA

- Nombre de CI prévus : 609
- Nombre de CI opérationnels : 609 soit 100 %
- Nombre d'électeurs attendus : 1.191.373
- Nombre d'enrôlés à ce jour : 552.244, soit 46,35 %
- Hommes : 313.937
- Femmes : 239.207

8. NORD-UBANGI

- Nombre de CI prévus : 523
- Nombre de CI opérationnels : 523 soit 100 %
- Nombre d'électeurs attendus : 839.029
- Nombre d'enrôlés à ce jour: 566.120, soit 67,47 %
- Hommes : 295.782
- Femmes : 270.338

9. SUD-UBANGI

- Nombre de CI prévus : 722
- Nombre de CI opérationnels : 722 soit 100 %
- Nombre d'électeurs attendus : 1.635.484
- Nombre d'enrôlés à ce jour : 1.095.443, soit 66,98 %

- Hommes : 554.413

- Femmes : 541.030

10. TSHUAPA

- Nombre de CI prévus : 794
- Nombre de CI opérationnels : 794 soit 100 %
- Nombre d'électeurs attendus : 938.972
- Nombre d'enrôlés à ce jour : 664.146, soit 70,73 %
- Hommes : 354.132

- Femmes : 310.014

Total général (AO1)

- Nombre de CI prévus : 9.200
- Nombre de CI opérationnels : 9.200 soit 100 %
- Nombre d'électeurs attendus : 18.694.542
- Nombre d'enrôlés à ce jour : 12.030.470, soit 64,35 %

- Hommes : 6.208.233

- Femmes : 5.822.237

1. b. Monitoring de la deuxième aire opérationnelle (AO2)

Cette aire comprend 9 provinces, à savoir Haut Katanga, Haut Lomami, Lomami, Lualaba, Kasai ; Kasai-Central, Kasai-Oriental, Tanganyika et Sankuru. A ces provinces s'ajoutent l'Afrique du Sud, la Belgique et la France.

Le monitoring de la CENI du 07 février 2023 se présente comme suit :

1. HAUT-KATANGA

- Nombre de CI prévus : 551
- Nombre de CI opérationnels : 519 soit 94%
- Nombre d'électeurs attendus : 3.010.238
- Nombre d'enrôlés à ce jour : 370.902, soit 12 %
- Hommes : 192.367

Conflit Teke – Yaka : après l'accalmie, le Gouvernement veut activer le volet judiciaire

La situation sécuritaire qui prévalait dans le grand Bandundu, notamment à Kwamouth (Mai-Ndombe) et à Bagata (Kwilu), continue de s'améliorer. Une commission spéciale a été dépêchée sur place pour apporter une thérapie de choc afin d'apporter une solution durable à cette situation. Plus de mille jeunes assaillants ont déjà déposé les armes en réponse à l'appel à la paix lancé par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. Après l'étape de la pacification et les pourparlers, le gouvernement promet de lancer le volet judiciaire en vue d'établir les responsabilités.

TIGHANA MASTALA

Le territoire de Kwamouth, en province de Mai-Ndombe, a enregistré de violents affrontements entre les communautés Téke et Yaka depuis le début du deuxième semestre 2022. Des centaines de morts ont été enregistrés et des maisons brûlées. Depuis, le gouvernement central a pris le problème à bras le corps. On parle de moins en moins d'affrontements entre ces deux communautés.

Le mardi lors d'un point de presse tenu dans la salle de presse de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC), trois ministres du

gouvernement central étaient devant la presse pour parler de l'évolution de la situation sur le terrain.

A les en croire, la situation est sous contrôle à 80%. Dans plusieurs coins, notamment à Kinsele, à la ferme Kapenda, ville Boku, Mfumu Nketo, Salongo, la paix est revenue. Les habitants qui ont abandonné leurs villages, ont commencé à regagner leurs demeures.

Le commissaire général adjoint de la police chargé de l'administration, Philémon Patience Mushid Yav, avait sensibilisé les déplacés pour qu'ils retournent dans leurs

villages respectifs.

Les responsables de la police ont rassuré que « des dispositions sécuritaires avaient déjà été prises pour toutes les habitations dans leurs milieux naturels ».

Les atrocités débutées à Kwamouth en juin 2022 ont fait plus de 200 morts dans le Kwamouth. Le territoire de Bagata voisin, affecté en septembre 2022, a enregistré plus de 50 morts.

Les déplacés de ces deux entités ont été accueillis au Kwilu (plus de 30.000), au Kwango (plus de 18.000), à Bolobo (plus de 5.000), sans oublier à Brazzaville, à Kinshasa, à Masimanimba, à Kikwit, et ailleurs.

« Cette situation est partie d'un conflit foncier », a rappelé la ministre déléguée près le Président de la République, Nana Nana Manuanina Kihimba, avant d'annoncer le volet judiciaire qui interviendra à la fin du

processus de pacification des zones à problème pour établir les responsabilités des uns et des autres dans les atrocités qui se sont produites à Kwamouth et ses environs.

« Il faut noter que le conflit qui prévalait à Kwamouth et ses environs opposait le peuple Teke et les fermiers », a également rappelé la ministre déléguée près le Président de la République, démentant ainsi ce qui se disait dans l'opinion. « Parmi ces fermiers, on trouve plusieurs tribus. Luba, Yaka, Bangala, et autres », a-t-elle précisé.

Il faut signaler que sur le plan judiciaire, qu'en attendant les procès proprement dits de cette affaire, le tribunal militaire garnison de Bandundu, Bagata et Mai-Ndombe a pris en délibéré deux affaires dans le cadre du procès sur les atrocités dans le territoire de Kwamouth.

La ministre déléguée

près le Président de la République, le vice-ministre de l'Intérieur, et le ministre Patrick Muyaya de la Communication et Médias, porte-parole du gouvernement, ont lancé un appel pathétique aux jeunes et vieux qui sont encore dans la forêt de quitter la forêt et de déposer les armes pour promouvoir la paix.

Plus de mille jeunes, majoritairement Yaka, ont accepté de déposer les armes et ont été pris en charge par le gouvernement.

Pour ceux qui doutent encore, « la prise en charge des déplacés qui retournent dans leurs terroirs et perdu leurs toits et leurs champs, des mesures d'accompagnement sont mis en place pour accompagner le retour de la population déplacée.

« Le temps des tueries est révolu, la place est à la paix », a lancé Patrick Muyaya à tous ceux qui sont impliqués de près ou de loin.

Evolution de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs au 7 février 2023

(Suite de la page 3)

- Femmes : 178.535

2. HAUT-LOMAMI

- Nombre de CI prévus : 664

- Nombre de CI opérationnels : 525 soit 43%

- Nombre d'électeurs attendus : 1.610.525

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 9.571 soit 1 %

- Hommes : 6.622

- Femmes : 2.949

3. LOMAMI

- Nombre de CI prévus : 1.009

- Nombre de CI opérationnels : 121 soit 12%

- Nombre d'électeurs attendus : 1.527.381

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 51.278, soit 3 %

- Hommes : 26.948

- Femmes : 24.330

4. LUALABA

- Nombre de CI prévus : 574

- Nombre de CI opérationnels : 485 soit 84 %

- Nombre d'électeurs attendus : 1.248.897

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 54.001, soit 4 %

- Hommes : 30.750

- Femmes : 23.251

5. KASAI

- Nombre de CI prévus : 1138

- Nombre de CI opérationnels : 366 soit 16 %

- Nombre d'électeurs attendus : 1.823.478

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 215.403, soit 12 %

- Hommes : 131.209

- Femmes : 84.194

6. KASAI CENTRAL

- Nombre de CI prévus : 1.357

- Nombre de CI opérationnels : 789 soit 58%

- Nombre d'électeurs attendus : 1.895.069

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 306.256, soit 23 %

- Hommes : 81.569

- Femmes : 59.939

7. KASAI ORIENTAL

- Nombre de CI prévus : 574

- Nombre de CI opérationnels : 565 soit 98%

- Nombre d'électeurs attendus : 1.345.760

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 306.256, soit 23 %

- Hommes : 153.955

- Femmes :

8. SANKURU

: 152.301

- Nombre de CI prévus : 1.158

- Nombre de CI opérationnels : 6 soit 1 %

- Nombre d'électeurs attendus : 1.474.679

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 7.216, soit 0 %

- Hommes : 5.390

- Femmes : 1.826

9. TANGANYIKA

- Nombre de CI prévus : 641

- Nombre de CI opérationnels : 136 soit 21 %

- Nombre d'électeurs attendus : 1.445.682

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 88.659, soit 6 %

- Hommes : 42.396

- Femmes : 42.263

Total général AO2

- Nombre de CI prévus : 7.669

- Nombre de CI opérationnels : 3.126 soit 41 %

- Nombre d'électeurs attendus : 15.381.709

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 1.244.794, soit 8%

- Hommes : 675.206

- Femmes : 569.588

Comme susmentionné, l'Afrique du Sud, la Belgique et la France sont en pleine opération. Conformément à la loi portant identification et enrôlement des électeurs en son article 22 alinéa 2, et les mesures d'application de la même loi en son article 9 alinéa 2 et l'article 10, les centres d'inscription pour l'enrôlement des Congolais résidant à l'étranger sont installés dans les Ambassades et les missions diplomatiques congolaises.

L'évolution d'enrôlés dans ces trois pays se présente comme suit :

AFRIQUE DU SUD

- Hommes : 603

- Femmes : 315

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 918

BELGIQUE

- Hommes : 688

- Femmes : 342

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 1.030

FRANCE

- Hommes : 1.057

- Femmes : 406

- Nombre d'enrôlés à ce jour : 1.463

2. De la formation dans la troisième aire opérationnelle Les membres des centres d'inscription dans la troisième aire opérationnelle sont au dernier niveau de la cascade de formation et la CENI s'apprête ainsi à lancer l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs d'ici le 16 février. Toute la logistique nécessaire y afférente y a été déployée.

3. Quid de quelques kits qui posent problème Tous les kits d'enrôlement qui posent problème de quelque nature que ce soit dans un centre d'inscription sont vite ramenés vers l'Antenne qui les transfère immédiatement au siège où des Experts techniques réparent, avant de les retourner dans leurs centres pour Kinshasa. Pour l'intérieur du pays, nos techniciens sont déployés pour réparer les kits qui posent problème. La numérisation méthodique de notre Direction informatique facilite bien les tâches.

Conclusion

Mesdames et Messieurs de la presse, La CENI tient à rassurer l'opinion nationale ainsi que toutes les parties prenantes que le processus électoral en République Démocratique du Congo poursuit sa dynamique sans désespérer, et le chemin vers les élections libres, démocratiques et transparentes dans le délai constitutionnel est irréversible. J'invite ainsi les compatriotes de la première aire qui n'ont pas encore obtenu leurs cartes à mettre à profit les quelques jours qui restent. Je vous remercie !

Patricia NSEYA MULELA
Rapporteur de la CENI

Développement communautaire : TFM favorise l'émergence d'une jeunesse épanouie

Pour un développement intégral de la communauté, Tenke Fungurume Mining (TFM) s'est investi dans l'amélioration de la qualité de l'éducation et l'encadrement de la jeunesse de sa concession minière.

Dès l'aube de son exploitation minière en 2006, Tenke Fungurume Mining (TFM) s'est investi pour un avenir meilleur de la jeunesse de sa concession. Pour y arriver, l'entreprise a élaboré un plan de développement intégral par l'entremise de son département de développement communautaire, premier outil d'exécution du plan d'engagement sociétal, avec un accent particulier sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et l'encadrement de la jeunesse.

Un plan qui s'est vu renforcé en 2010, avec la mise sur pied du Fonds Social Communautaire de TFM, deuxième outil d'exécution de la responsabilité sociétale de TFM. Plusieurs projets en faveur de la jeunesse ont été exécutés. Ce sont notamment les infrastructures qui n'existaient presque pas. A cet effet, le Fonds Social a construit et équipée environ 15 écoles dans la concession TFM, et le Développement communautaire en a, quant lui, construit et réhabilité sept au total.

Au-delà de la dimension infrastructurelle, l'entreprise finance plusieurs programmes de bourses d'études universitaires et secondaires en faveur des écoliers de la concession, sachant que l'éducation est la base de l'avenir pour la jeunesse. L'objectif est l'émergence d'une élite responsable.

La bourse Mutoshi lancée depuis 2010 a enregistré jusqu'à ce jour 179 bénéficiaires, dont 44 encore en cours de formation. Et grâce à cette bourse cinq élèves ont terminé leur cursus des humanités du cycle long au cours de l'année 2022. Parmi eux, Kaswing Yav, une lauréate de la province avec 72 % en chimie industrielle.

Le Fonds Social Communautaire de TFM a quant à lui financé deux types de bourses : Primo, la bourse locale pour les études secondaires. Celle-ci est destinée aux meilleurs élèves évoluant dans les écoles de la concession. Elle compte à ce jour 1636 bénéficiaires. Au cours de l'année 2022, un total de 414



élèves venant de 23 écoles secondaires ont bénéficié de cette bourse.

Secundo, la bourse d'études universitaires. Lancée depuis 2016, cette bourse compte 89 étudiants bénéficiaires. A ce jour, 17 étudiants ont déjà fini leur cursus académique dont neuf au cours de l'année 2022. Parmi eux, une grande distinction.

Wilson Makuya, l'un des bénéficiaires de cette bourse d'études ne cache pas sa joie : « Je viens de finir mon Master avec grande distinction. Merci

à l'entreprise TFM. Ce programme de bourses m'a vraiment soutenu dans mon cursus académique »

Il faut noter également la construction de cinq nouvelles écoles par le Fonds Social, c'est, entre autres, l'EP Majengo, EP Ekima, Institut Tenke, EP Kisanfu de Kando et l'EP Mangi de Lumbwe.

En perspective, l'année 2023 sera riche en réalisation. Avec le cahier des charges, TFM finance la construction d'un institut supérieur des techniques appliquées. Les

études de faisabilité sont en cours. Les autres projets comprennent la construction de deux foyers sociaux à Pumpi gare et à Lumbwe, une école maternelle à Nguba et six écoles primaires dans différents coins de la concession, notamment à Kafwaya, Pumpi, Mwanga Musonge, Mwanga Mangi, Sangana et Tshilongo. A ceci, il faut ajouter deux espaces de jeux pour les jeunes à Tenke et à Fungurume et l'organisation d'un tournoi interscolaire de football.

Avec DIRCOM TFM





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
Unité Nationale de Coordination

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Unité de Coordination du Projet

**PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU
DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI
« TRANSFORME-RDC »**

AVIS DE SOLlicitATION DE MANIFESTATION D'INTERET

**SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) CHARGE DE RENFORCER LES
CAPACITES DES BANQUES SUR L'ESS9 DE LA BANQUE MONDIALE ET LE
DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE (SGES) DANS LEURS INSTITUTIONS RESPECTIVES**

N° Avis : AMI n°011/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023
Source de financement : Banque mondiale Crédit n°7101-ZR & Don E0280-ZR
Date de publication : 8 février 2023
Date de clôture : 22 février 2023

- Dans le cadre de sa stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a demandé et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt et un don pour financer le « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi », TRANSFORME RDC en sigle (P179176). L'objectif de développement de ce projet est d'améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises; (ii) accès au financement; et (iii) environnement des affaires.
- La mission poursuit les objectifs suivants :
 - Formation et renforcement des capacités des spécialistes E&S des banques sélectionnées sur la ESS 9;
 - Conseiller ces banques dans l'élaboration et l'adoption de politiques internes en E&S et dans l'établissement et l'opérationnalisation de systèmes de gestion environnementale et sociale (SGES);
 - À la fin des tâches ci-dessus, fournir un soutien technique et une formation pertinente pour maintenir le système.
 - Une formation sur la lutte contre les violences basées sur le genre
 - Formation sur le mécanisme de gestion des plaintes au sein des IFP
 - Formation sur le screening environnemental et social, l'évaluation des risques sur les activités sélectionnées en faveur des PME et la gestion sur la préparation d'un plan de gestion environnementale et sociale

➤ Formation et renforcement des capacités des spécialistes E&S des institutions financières (IF) sélectionnées sur la ESS 9;

➤ Conseiller ces IF dans l'élaboration et l'adoption de politiques internes en E&S et dans l'établissement et l'opérationnalisation de systèmes de gestion environnementale et sociale (SGES); À la fin des tâches ci-dessus, fournir un soutien technique et une formation pertinente pour maintenir le système (Consultants/Cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de cette mission.

➤ 3. L'UCP-TRANSFORME invite les candidats

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
Le Consultant (firme) doit proposer du personnel qualifié, avec les compétences techniques et les langues requises, entre autres pour effectuer les différentes tâches :

- Posséder une expérience démontrable en consultation pour gérer avec succès une tâche semblable.
- Posséder une expérience démontrable de l'utilisation du Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale ou des normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale de la Société financière internationale (SFI). Il doit aligner des spécialistes en gestion des risques sociaux et environnementaux qualifiés.

5. Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné (e) selon la méthode de sélection basée sur les qualifications du Consultant, telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPJ) », édition du 1^{er} juillet 2016, révisée novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 en vertu du Nouveau Cadre des Marchés Publics (NCPM), et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1^{er} juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

6. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment sur les termes de référence, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9 à 16 heures locales (TU+1) ou sur le site web « www.padmpe.cd ».

7. Les manifestations d'intérêt écrites, en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier physique ou par courrier électronique (e-mail), au plus tard le **mercredi 22 février 2023 à 15 heures** (heure locale à Kinshasa) et porter clairement la mention ci-dessous : AMI n°011/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023 « Recrutement d'un Consultant/Cabinet chargé de renforcer les capacités des banques sur la norme ESS 9 de la banque mondiale et le développement d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) dans leurs institutions respectives »

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PADMPME
Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes
Entreprises,
« UCP/PADMPME »
Sise, Avenue Lemarinel n°9-11, (en face du Collège Boboto),
Téléphone (+243) 81 87 24 937
Email : padmpme@padmpme.cd ; cpm@padmpme.cd
République Démocratique du Congo






REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
Unité Nationale de Coordination

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Unité de Coordination du Projet

**PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU
DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI
« TRANSFORME-RDC »**

AVIS DE SOLlicitATION DE MANIFESTATION D'INTERET

**SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) SPECIALISE EN RENFORCEMENT DES
CAPACITES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES COOPEC EN
ANALYSE DE CREDIT, DE CONCEPTION DE NOUVEAUX PRODUITS POUR
CORRESPONDRE AUX FLUX DE TRESORERIE, AUX CONTRAINTES ET AUX
GARANTIES DES FEMMES ENTREPRENEURS**

N° Avis : AMI n°012/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023
Source de financement : Banque mondiale Crédit n°7101-ZR & Don E0280-ZR
Date de publication : 8 février 2023
Date de clôture : 22 février 2023

- Dans le cadre de sa stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la RDC a demandé et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt et un don pour financer le « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi », TRANSFORME RDC en sigle (P179176). L'objectif de développement de ce projet est d'améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises; (ii) accès au financement; et (iii) environnement des affaires.
- L'objectif de la mission est d'apporter l'expertise technique nécessaire au renforcement des capacités des institutions financières, partenaires du projet afin d'améliorer l'analyse des projets des femmes entrepreneures; de réduire le temps de traitement des dossiers; et d'avoir la meilleure compréhension des flux financiers. Ainsi, le Consultant/Cabinet devra les institutions financières partenaires des notions élémentaires et pointues sur les matières suivantes :
 - ❖ Développement des nouveaux produits et services adaptés aux femmes;
 - ❖ L'accompagnement d'une petite entreprise;
 - ❖ Développement de prêt de groupe;
 - ❖ Analyse de crédit dans une institution de microfinance.

informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de cette mission.

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
Le Consultant (firme) devra être une firme/cabinet des consultants devant justifier d'une expérience confirmée dans le domaine de renforcement des capacités des institutions financières. Il devra justifier avoir réalisé au moins cinq missions similaires au cours des dix dernières années. Il devra aussi présenter une équipe de 4 experts comprenant (1) un formateur ayant effectué des missions sur le thème de développement des nouveaux produits et services adaptés aux femmes; (2) un formateur spécialiste en accompagnement d'une petite entreprise; (3) un formateur en développement de prêt de groupe; et (4) un formateur en analyse financière d'une institution de microfinance.

5. Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné (e) selon la méthode de sélection basée sur les qualifications du Consultant, telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPJ) », édition du 1^{er} juillet 2016, révisée novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 en vertu du Nouveau Cadre des Marchés Publics (NCPM), et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1^{er} juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

6. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment sur les termes de référence, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9 à 16 heures locales (TU+1) ou sur le site web « www.padmpe.cd ».

7. Les manifestations d'intérêt écrites, en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier physique ou par courrier électronique (e-mail), au plus tard le **mercredi 22 février 2023 à 15 heures** (heure locale à Kinshasa) et porter clairement la mention ci-dessous : AMI n°012/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023 « Recrutement d'un Consultant/Cabinet spécialisé en renforcement des capacités des institutions de microfinance et des COOPEC en analyse de crédit, de conception de nouveaux produits pour correspondre aux flux de trésorerie, aux contraintes et aux garanties des femmes entrepreneures »

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PADMPME
Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes
Entreprises,
« UCP/PADMPME »
Sise, Avenue Lemarinel n°9-11, (en face du Collège Boboto),
Téléphone (+243) 81 87 24 937
Email : padmpme@padmpme.cd ; cpm@padmpme.cd
République Démocratique du Congo






Republique Démocratique du Congo
MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
Unité Nationale de Coordination
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Unité de Coordination du Projet

**PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU
DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI
« TRANSFORME-RDC »**

AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

**SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) CHARGE DE LA CONCEPTION ET
D'OPERATIONNALISATION DU REGISTRE DES SURETES MOBILIERES Y COMPRIS
L'IDENTIFICATION DES BESOINS.**

N° Avis : AMI n°013/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023
Source de financement : Banque mondiale Crédit n°7101-ZR & Don E0280-ZR
Date de publication : 10 février 2023
Date de clôture : 24 février 2023

- Concevoir et présenter à la validation des parties prenantes une plateforme électronique pouvant permettre la mise sur pied d'un registre des sûretés mobilières qui assure la fiabilité et l'exhaustivité des inscriptions ;
- Définir les besoins en équipements et matériels devant rendre le système opérationnel et proposer des spécifications techniques des matériels informatiques, appropriés à acquérir ;

3. L'UCP-TRANSFORME invite les candidats (Consultants/Cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de cette mission.

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
- Avoir une bonne maîtrise de la méthode de sélection basée sur les qualifications du Consultant, telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPI) », édition du 1^{er} juillet 2016, révisée novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 en vertu du Nouveau Cadre des Marchés Publics (NCPM), et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1^{er} juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.
- Avoir une expérience de 15 ans dans le développement du secteur privé dans des pays en développement, préférentiellement en Afrique sub-saharienne ;
- Avoir réalisé au moins 3 projets similaires (développement de centres de PME, incubateurs, zone industrielle, promotion de l'entrepreneuriat, services d'encadrement des PME, programmes de création de chaînes de valeur axés sur les entreprises leaders) ;
- Une capacité à mobiliser les compétences techniques requises pour l'exécution de l'assistance technique ;
- Une expérience d'au moins 5 ans dans l'accompagnement du Dialogue Public Privé ;
- Disposer d'une équipe d'experts multidisciplinaires capables de travailler dans un environnement multisectoriel.

5. Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné (e) selon la méthode de sélection basée sur les qualifications du Consultant, telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPI) », édition du 1^{er} juillet 2016, révisée novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 en vertu du Nouveau Cadre des Marchés Publics (NCPM), et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1^{er} juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

6. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment sur les termes de référence, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9 à 16 heures locales (TU+1) ou sur le site web « www.padmmpme.cd ».

7. Les manifestations d'intérêt écrites, en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier physique ou par courrier électronique (e-mail), au plus tard le vendredi 24 février 2023 à 15 heures (heure locale à Kinshasa) et porter clairement la mention ci-dessous : AMI n°013/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023 « Recrutement d'un Consultant/Cabinet chargé de la conception et d'opérationnalisation du registre des sûretés mobilières y compris l'identification des besoins ».

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PADMPME
Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises,
« UCP/PADMPME »
Sise, Avenue Lemarinel n°9-11, (en face du Collège Boboto),
Téléphone (+243) 81 87 24 937
Email : padmpme@padmpme.cd ; cpm@padmpme.cd
République Démocratique du Congo

Le Coordonnateur National






Republique Démocratique du Congo
MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
Unité Nationale de Coordination
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Unité de Coordination du Projet

**PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU
DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI
« TRANSFORME-RDC »**

AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

**SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE
DES CENTRES DE PME**

N° Avis : AMI n°014/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023
Source de financement : Banque mondiale Crédit n°7101-ZR & Don E0280-ZR
Date de publication : 10 février 2023
Date de clôture : 24 février 2023

d'assistance technique et de formation pertinents, y compris pour les centres de PME financés dans le cadre du PADMPME et dont l'opérationnalisation n'a pas été achevée. La firme candidate procédera également au processus administratifs et de revue opérationnelle nécessaires pour la prospection, l'aménagement et l'exploitation des sites physiques destinés aux centres de PME.

3. L'UCP-TRANSFORME invite les candidats (Consultants/Cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de cette mission.

4. Le Consultant devra avoir le profil suivant :
- Être une organisation du secteur privé d'appui, d'encadrement et d'accompagnement des entreprises, un bureau d'études ou une ONG de développement économique, de renommée internationale ;
- Avoir une expérience de 15 ans dans le développement du secteur privé dans des pays en développement, préférentiellement en Afrique sub-saharienne ;
- Avoir réalisé au moins 3 projets similaires (développement de centres de PME, incubateurs, zone industrielle, promotion de l'entrepreneuriat, services d'encadrement des PME, programmes de création de chaînes de valeur axés sur les entreprises leaders) ;
- Une capacité à mobiliser les compétences techniques requises pour l'exécution de l'assistance technique ;
- Une expérience d'au moins 5 ans dans l'accompagnement du Dialogue Public Privé ;
- Disposer d'une équipe d'experts multidisciplinaires capables de travailler dans un environnement multisectoriel.

5. Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné (e) selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et coût, telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPI) », édition du 1^{er} juillet 2016, révisée novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 en vertu du Nouveau Cadre des Marchés Publics (NCPM), et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1^{er} juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

6. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment sur les termes de référence, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9 à 16 heures locales (TU+1) ou sur le site web « www.padmmpme.cd ».

7. Les manifestations d'intérêt écrites, en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier physique ou par courrier électronique (e-mail), au plus tard le vendredi 24 février 2023 à 15 heures (heure locale à Kinshasa) et porter clairement la mention ci-dessous : AMI n°014/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023 « Recrutement d'un Consultant/Cabinet chargé de la mise en œuvre des centres de PME ».

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PADMPME
Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises,
« UCP/PADMPME »
Sise, Avenue Lemarinel n°9-11, (en face du Collège Boboto),
Téléphone (+243) 81 87 24 937
Email : padmpme@padmpme.cd ; cpm@padmpme.cd
République Démocratique du Congo

Le Coordonnateur National




Est de la RDC : le PAM en quête de 50,6 millions de dollars US supplémentaires pour répondre au besoin humanitaire des sinistrés

La situation d'insécurité qui prévaut dans l'Est de la République Démocratique du Congo préoccupe au plus haut point les organismes des Nations Unies à caractère humanitaire. C'est le cas du Programme alimentaire mondial (PAM) qui, en partenariat avec le gouvernement congolais, vient en aide alimentaire aux personnes sinistrées. Aujourd'hui, cette agence alerte parce que se trouvant presque à bout de stocks alimentaires destinés à être utilisés en janvier et février 2023.

VÉRON KONGO

Dans son communiqué parvenu à notre Rédaction, le Programme alimentaire mondial (PAM) annonce avoir presque épuisé ses stocks alimentaires destinés à être utilisés en janvier et février 2023 pour notamment apporter l'aide aux sinistrés de la crise humanitaire provoquée par la résurgence du M23.

En ce début d'année, cette agence onusienne avait pourtant annoncé qu'elle avait pour objectif de fournir une aide alimentaire et nutritionnelle à 250.000 personnes en avril prochain. En réponse à la crise dans l'Est du pays en décembre 2022, le PAM affirme avoir apporté une aide vitale à 187.000 personnes dans les territoires de Nyragongo et Lubero. Durant la deuxième semaine de janvier 2023, il vi-



sait à soutenir 110.000 personnes dans le territoire de Nyragongo par des transferts en espèces et 79.000 personnes dans le territoire de Lubero pour une assistance alimen-

taire en nature.

Ses stocks alimentaires étant presque épuisés, le Programme alimentaire mondial est en quête de 50,6 millions de dollars américains supplé-

mentaires. Ces ressources, souligne le communiqué, sont nécessaires pour répondre à l'immense besoin humanitaire.

De son côté, OCHA estime que, depuis mars 2022, plus de 510.000 personnes ont été déplacées et que 7 000 autres ont cherché refuge en Ouganda.

Malgré la résurgence du M23, le Programme alimentaire mondial ne perd pas courage. Avec le concours du gouvernement congolais et dans l'espoir que sa quête retiendra l'attention particulière des bailleurs de fonds, il est convaincu de poursuivre sa mission d'aide alimentaire aux personnes sinistrées dans l'Est du pays.

Opération « coup de poing » à Kinshasa : les bulldozers sont passés à l'action à Lingwala.

VÉRON K.

L'opération « coup de poing », lancée par le gouvernement provincial de Kinshasa à l'approche de la visite papale en République Démocratique du Congo, est interprétée en sens divers par la population.

En réponse aux personnes qui la qualifient de trompe-ciel, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, qui avait personnellement présidé la cérémonie de démarrage de cette opération dans le district de la Tshangu, en compagnie du vice-gouverneur, Gérard Mulumba, et de certains de ses proches collaborateurs, soutient sa poursuite à travers toute sa juridiction.

C'est ainsi que, dans son communiqué n° SC/005/CAB/GVK/GNM/BO/2023, daté du 7 février 2023, le chef de l'exé-



cutf provincial informait la population « que les équipes de l'Hôtel de ville seront le mercredi 8 février 2023 au rond-point des Huileries et le samedi 11 février 2023 sur l'avenue de Libération (ex-24 novembre) dans la commune de Selembao

lorsqu'on se dirige vers l'Hôpital général de Sanatorium ».

L'objectif est d'évacuer des emprises publiques tout encombrées occasionnées par des marchés pirates et interdites des stationnements anarchiques des véhicules commis

au transport en commun.

DE LA PAROLE AUX ACTES

Comme annoncé dans son communiqué, le gouverneur Ngobila, accompagné de son adjoint, Gérard Mulumba, ainsi que de l'inspecteur provincial de la police de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, a supervisé, mercredi 8 février 2023, l'opération de démolition des constructions anarchiques dans la commune de Lingwala. Il s'agit des constructions érigées sur les emprises publiques, voire les ouvrages de drainage des eaux sur l'avenue des Huileries, partant du rond-point jusqu'à la hauteur de l'avenue Kigoma. Les bulldozers de l'Hôtel de ville ont pris ensuite la direction de l'avenue Nyangwe.

Du rond-point des Hui-

leries jusqu'au saut-de-mouton érigé au niveau du Home Assanef sur l'avenue de Libération, les bulldozers ont démolé terrasses, containers, clôtures, voire les bâtiments construits sur l'emprise publique de l'avenue Nyangwe.

L'opération « coup de poing » va se poursuivre dans toutes les communes de la ville de Kinshasa, a-t-il rassuré.

Face à la presse, le chef de l'administration urbaine a, une fois de plus, sensibilisé la population kinoise au respect des lois, surtout en matière de construction. Il a invité tous ceux qui ont construit sur les emprises publiques à vider les lieux avant que les bulldozers de l'Hôtel de ville ne passent à l'action.

Par ailleurs, le gouverneur Ngobila a annoncé des amendes à l'endroit de tous ceux qui tenteront de regagner les espaces libérés.

Infrastructure : une structure mixte pour gérer le marché central de Kinshasa

VÉRON K.

Qu'il s'agisse de Jules Alingeti ou de Godefroid Mpoyi, respectivement inspecteur général des finances (IGF) et président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, tous deux parlent le même langage : la fin des travaux de construction du marché central de Kinshasa rénové et son ouverture officielle vers la fin de l'année en cours.

Si l'un (le patron de l'IGF) avance le mois de novembre pour avoir reçu des assurances de l'exécutif provincial de Kinshasa et des responsables des entreprises de construction, l'autre (Godefroid Mpoyi), se dit bien informé en tant que responsable de l'organe délibérant. Par conséquent, à l'exception du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui soutient la ville de Kinshasa dans la réalisation de cette

œuvre grandiose, aucune autre institution ne peut évoquer un quelconque problème de délai de fin des travaux.

Loin de nous l'idée de nous intéresser à cette guéguerre, nous tenons simplement à souligner que la population congolaise, en général, et kinoise, en particulier, attend impatiemment le début des activités dans cet important lieu de négoce qui avait, à un moment donné, fait la fierté du

pays, car, de passage dans la ville de Kinshasa, tout étranger éprouve l'envie de le visiter.

Par ailleurs, en suivant de nouveau, jeudi 9 février 2023 l'une des émissions de la radio Top Congo Fm, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Godefroid Mpoyi, a révélé qu' aussitôt reconstruit, ce marché sera géré par une structure mixte comprenant l'Hôtel de ville de Kinshasa et les partenaires qui

auront contribué à la réalisation de cette œuvre.

Quant aux occupants de ce marché, ils seront soumis à la signature d'un contrat, selon Godefroid Mpoyi qui affirme qu'à travers les archives dont dispose l'Administration de ce marché, il sera possible de distinguer les nouveaux des anciens. Il a également annoncé la modernisation, dans les années à venir, des marchés La Liberté, Gambela et Matadi Kibala.

Egypte : Charm el-Cheikh se prépare à accueillir les Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement

Jusqu'à 4.000 participants sont attendus aux assemblées annuelles 2023, qui se tiendront au Centre international des congrès de Charm el-Cheikh.

ECONEWS

Après avoir accueilli avec succès la COP27 en novembre 2022, la station balnéaire égyptienne de Charm el-Cheikh se prépare à accueillir les assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement en mai prochain. Une mission préparatoire au Caire et à Charm el-Cheikh, conduite par M. Vincent Nmehielle, secrétaire général de la Banque, a jugé satisfaisants les progrès accomplis à ce jour dans l'organisation des assemblées annuelles qui se tiendront du 22 au 26 mai 2023.

M. Hassan Abdalla, gouverneur de la Banque centrale d'Égypte et président en exercice des conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque africaine de développement et M. Nmehielle se sont réunis mardi pour faire le point sur l'état d'avancement général des préparatifs de ces assemblées annuelles. Convoquant que Charm el-Cheikh dispose d'infrastructures de qualité et des installations nécessaires pour accueillir les assemblées annuelles du Groupe de la Banque, M. Abdalla et M. Nmehielle ont invité le comité national d'organisation et l'équipe de la Banque à ne ménager aucun effort pour résoudre les questions d'ordre organisationnel en suspens afin d'en garantir le succès.

Le gouverneur de la Banque centrale d'Égypte a déclaré : « *L'accueil des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement à Charm el-Cheikh confirme la volonté des dirigeants égyptiens de renforcer et d'approfondir la coopération avec l'Afrique dans tous les domaines, en mettant l'ac-*

cent sur la collaboration économique. Grâce à la présidence égyptienne du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement que j'assure et à la supervision des préparatifs en cours avec la Banque africaine de développement, je peux garantir que l'Égypte ne ménagera aucun effort pour faire des assemblées de cette année un événement marquant et inoubliable. ».

Le secrétaire général de la BAD se réjouit que Charm el-Cheikh soit prête à accueillir les assemblées annuelles. « *Je suis heureux de la rapidité avec laquelle les travaux d'embellissement de la ville de Charm el-Cheikh ont été réalisés depuis la première mission préparatoire du Groupe de la Banque qui s'est déroulée en septembre 2022* », a déclaré M. Nmehielle.

La délégation a également rencontré des officiels de diverses institutions égyptiennes, notamment le gouverneur de la province du Sinaï du Sud, le général major Khaled Fouda, des membres du personnel de la Banque centrale d'Égypte, ainsi que des représentants de tous les ministères impliqués dans l'organisation des assemblées annuelles.

La délégation a noté que les infrastructures de la ville avaient bénéficié de l'accueil de la COP27, le sommet sur les changements climatiques, qui s'est tenu en novembre de l'année dernière. La capacité de l'aéroport de Charm el-Cheikh a doublé, passant de cinq à dix millions de passagers par an, tandis que l'Internet à haut débit et l'introduction de bornes de recharge pour les véhicules électriques ont permis de créer une infrastructure de premier ordre.



De gauche à droite : Le gouverneur par intérim de la Banque centrale d'Égypte Hassan Abdalla et le secrétaire général du Groupe de la Banque africaine de développement Vincent Nmehielle, 12 septembre 2022.

Les assemblées annuelles réunissent les ministres des finances des quatre-vingt-un pays membres régionaux et non régionaux du Groupe de la Banque. Y participent également des gouverneurs de banque centrale, des dirigeants clés du secteur privé, des personnalités du monde universitaire et des partenaires au développement.

Jusqu'à 4.000 participants sont attendus aux assemblées annuelles 2023, qui se tiendront au Centre international des congrès de Charm el-Cheikh.

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE L'ÉGYPTE ET LA BAD

Le gouvernement de la République arabe d'Égypte et le Groupe de la Banque africaine de développement ont signé, lundi 12 septembre 2022, un protocole d'accord pour accueillir les Assemblées annuelles 2023 du Groupe de la Banque en mai prochain.

Les Assemblées annuelles, qui constituent l'événement statutaire le plus important du Groupe de la Banque, sont l'occasion, pour ses Conseils des gouverneurs et sa direction, de passer en revue les activités de l'institution au cours de l'année

écoulée. Les Assemblées de 2023 seront aussi l'occasion de faire le point sur la réponse de l'Afrique à la menace croissante que fait peser le changement climatique et sur l'impact de la situation en Ukraine sur la sécurité alimentaire de l'Afrique et ses ressources naturelles sous-exploitées.

Le gouverneur par intérim de la Banque centrale d'Égypte, Hassan Abdalla, par ailleurs président en exercice des Conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque, a signé le protocole d'accord au nom de son pays. Le secrétaire général du Groupe de la Banque africaine de développement Vincent Nmehielle a signé au nom de l'institution, en présence de l'administrateur du Groupe de la Banque pour l'Égypte et Djibouti – et doyen du Conseil d'administration –, Ahmed Zayed.

L'Égypte est un membre fondateur du Groupe de la Banque africaine de développement, depuis 1964, et l'un des plus grands actionnaires parmi les pays membres régionaux. Les investissements cumulés du Groupe de la Banque dans le pays s'élèvent à près de 7 milliards de dollars, avec

un portefeuille actif de 1,4 milliard de dollars US.

L'Égypte a été retenue pour accueillir l'édition 2023 des Assemblées annuelles, après avoir manifesté son intérêt pour les accueillir sur la période 2022 à 2027. « *Cela a été rendu possible, entre autres, grâce aux normes de haute qualité que l'Égypte possède pour répondre aux exigences que requiert d'accueillir les Assemblées annuelles du Groupe de la Banque* », a déclaré le secrétaire général Nmehielle.

M. Abdalla a souligné le rôle de premier plan que joue le Groupe de la Banque en sa qualité de catalyseur du développement économique de l'Afrique, ajoutant que l'Égypte considère qu'accueillir ces Assemblées est une contribution essentielle à la trajectoire du développement du continent.

« *L'accueil par l'Égypte des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement s'inscrit dans le cadre de l'orientation stratégique égyptienne visant à promouvoir l'intégration africaine et à mobiliser les fonds nécessaires disponibles pour soutenir les économies africaines, en particulier face aux défis mondiaux actuels* », a-t-il déclaré.

Campagne contre le Maroc : experts et acteurs des droits de l'Homme dénoncent la logique néocolonialiste du Parlement européen

Des experts, réunis mercredi à Rabat, lors d'une conférence-débat et d'information organisée par le Parlement marocain et consacrée aux attaques hostiles, flagrantes et répétées contre le Royaume par le Parlement européen (PE), ont dénoncé la politique de deux poids deux mesures et la logique néocolonialiste du PE dans sa campagne menée contre le Maroc.

Ces experts ont ainsi

mis à nu la campagne menée par le PE contre le Royaume et le silence de cette institution européenne face à la situation précaire des droits de l'Homme dans plusieurs pays, notamment en Algérie. Ils ont aussi fustigé le double standard du parlement européen concernant les affaires d'agressions sexuelles soumises à la justice en faisant fi des droits des plaignants.

A cet égard, le politolo-

giste Mustapha Sehimi a dénoncé l'inaction et le silence du PE face à la situation précaire des droits de l'Homme en Algérie, expliquant que les eurodéputés qui veulent parler des droits de l'Homme devraient commencer par le cas de l'Algérie où de nombreuses exactions ont lieu.

Après avoir rappelé le cas de la Ligue algérienne des droits de l'Homme, l'expert a indiqué que celle-ci n'a pas

été notifiée de sa suspension et de sa dissolution, ajoutant que des dizaines de sites électroniques ont été en outre fermés par l'Algérie « *manu militari* », en saisissant le matériel et en fermant les locaux, en plus de l'utilisation de moyens de pression financiers en s'attaquant aux recettes publicitaires de certains journaux.

M. Sehimi a également rappelé que 430 personnes

du « *Hirak* » sont toujours détenues en Algérie, alors que 60 personnes ont été séquestrées sans procès, notant que la capitale algérienne est, depuis 1992, toujours en état d'exception, ce qui signifie que les manifestations y sont interdites par décret.

Dans la même veine, l'universitaire Mohammed Kayen a relevé que la campagne que subit le Maroc est

(Suite à la page 10)

Après l'affaire du ballon détruit, Joe Biden assure « ne pas chercher le conflit » avec Pékin

Entre Washington et Pékin, les tensions sont vives. Mais, le président américain Joe Biden paraît plutôt réservé et évite de faire usage d'un ton belliqueux. Mais, après la destruction de son ballon qui a survolé malencontreusement le territoire américain, Pékin a promis de « répliquer ». De quelle manière et par quelle voie ? Suspense !

ECONEWS

Le président Joe Biden a tenté mercredi soir de calmer le jeu avec la Chine. Alors que les tensions sont vives avec Pékin après que les Etats-Unis ont abattu un ballon chinois qu'ils accusaient d'espionnage, le président américain a assuré que son pays allait « rivaliser pleinement avec la Chine, mais nous ne cherchons pas le conflit », lors d'un entretien diffusé sur la chaîne PBS. Le locataire de la Maison-Blanche a surtout estimé que l'affaire du ballon n'avait pas fait subir de coup dur aux relations entre les deux superpuissances.

Plus tôt dans la journée, sa porte-parole, Karine Jean-Pierre, avait pourtant accusé la Chine d'avoir déployé dans le monde entier ces dernières années une « flotte de ballons destinés à des opérations d'espionnage ». Ces aéronefs, « observés au-dessus de pays des cinq continents », en ont « violé la souveraineté », ce qui a poussé les Etats-Unis à engager des « discussions avec (leurs) alliés et partenaires ».

Tout en jouant l'apaisement, Joe Biden n'a toutefois pas manqué de tacler, sur PBS, Xi Jinping. « Trouvez-moi un seul dirigeant mondial prêt à échanger sa place avec Xi

Jinping... Moi je n'en trouve pas », a asséné le locataire de la Maison-Blanche. « Cet homme a d'énormes problèmes », notamment « une économie qui ne fonctionne pas très bien », a-t-il jugé, relevant toutefois que le dirigeant chinois « avait aussi beaucoup de potentiel ».

Notant par ailleurs que le soutien chinois à la Russie avait été relativement discret, Joe Biden a souligné que, contrairement à ce que « chacun supposait » au début de l'invasion russe de l'Ukraine, Pékin n'était pas « pleinement » engagé derrière Moscou. Une réserve selon lui liée à la volonté de Xi Jinping de ne pas subir le même sort que la Russie, qui s'est notamment vue imposer de dures sanctions économiques par l'Occident. « Je l'ai appelé cet été pour lui dire, « Ce n'est pas une menace, juste une observation : regarde ce qui est arrivé à la Russie », a également raconté le locataire de la Maison-Blanche. Reste à attendre maintenant la réaction de Pékin.

LES RÉPUBLICAINS SE DÉCHAINENT SUR JOE BIDEN

L'armée américaine est toujours à la recherche des débris du ballon chinois qui aurait, selon Washington, espionné des



Joe Biden à la Maison-Blanche, le 8 février 2023. — Shutterstock

sites militaires américains. Samedi, le Pentagone a confirmé que ses avions de chasse avaient abattu le ballon au-dessus des eaux territoriales américaines. Le panache de débris s'étendrait sur environ 11 kilomètres, en eaux relativement peu profondes au large de la Caroline du Sud.

Joe Biden, critiqué par l'opposition républicaine pour ne pas avoir agi plus tôt à annoncer avoir donné l'ordre d'abattre l'engin « dès que possible » le ballon, précisant que le Pentagone souhaitait attendre qu'il survole la mer pour le faire, afin d'éviter tout dégât au sol lors de la retombée de débris.

« Comme toujours, quand il s'agit de sécurité nationale et de politique étrangère, l'administration Biden a répondu d'abord de façon trop incertaine, puis trop tard », a taclé le chef des républicains au Sénat Mitch McConnell.

« Nous n'aurions pas dû laisser la République populaire de

Chine tourner notre espace aérien en ridicule », a-t-il fustigé dans un communiqué, qualifiant l'affaire d'« occasion manquée » de défendre la « souveraineté » américaine.

« Abattre le ballon au-dessus de l'eau n'était pas seulement l'option la plus sûre, mais aussi celle permettant de maximiser les informations récoltées » en récupérant les restes de l'engin, a justifié dimanche le chef des démocrates au Sénat, Chuck Schumer. Cela permettra d'« analyser la technologie utilisée par l'armée chinoise ».

PÉKIN « SE RÉSERVE LE DROIT » DE RÉPLIQUER

Pékin, qui soutient de son côté qu'il s'agissait d'un aéronef civil, a accusé les Etats-Unis d'avoir « surréagi » en employant la force, et a dit se « réserver le droit » de répliquer.

« Les actions américaines ont gravement affecté et endom-

magé les efforts et progrès des deux parties pour stabiliser les relations sino-américaines depuis la rencontre de Bali » entre les présidents Joe Biden et Xi Jinping en novembre, a déclaré lundi dans un communiqué le vice-ministre des Affaires étrangères, Xie Feng.

L'incident a provoqué une crise diplomatique entre Pékin et Washington avec l'annulation de dernière minute d'une visite en Chine du chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken.

L'ancien chef d'Etat-major américain Mike Mullen, interrogé sur ABC sur l'éventualité que des éléments au sein de l'armée chinoise aient pu ainsi vouloir faire dérailler la visite de M. Blinken, a estimé : « Clairement, je pense que c'est le cas ».

Il a rejeté la version chinoise selon laquelle le ballon aurait dévié de sa trajectoire sous l'effet des vents. « Ce n'était pas un accident, c'était délibéré », a-t-il soutenu.

Le chef des démocrates au Sénat Chuck Schumer a assuré que le gouvernement Biden envisageait « d'autres actions contre la Chine », et annoncé une réunion d'information à huis clos sur l'affaire, pour tous les sénateurs, le 15 février.

Vendredi dernier, le Pentagone avait déclaré qu'un deuxième ballon chinois avait été repéré survolant l'Amérique latine, confirmant l'annonce de la Colombie qui avait fait état du survol de son territoire par un ballon, avant de quitter son espace aérien.

Campagne contre le Maroc : experts et acteurs des droits de l'Homme dénoncent la logique néocolonialiste du Parlement européen

(Suite de la page 9)

dirigée par le PE qui tente d'établir des « hiérarchies néocoloniales » avec une logique de supériorité en donnant des leçons au voisinage sud de l'Europe, notant que le monde est témoin des acquis de l'expérience marocaine en termes de réformes institutionnelles et de renforcement et de consécration du processus démocratique.

L'expert des droits de l'Homme a également précisé qu'au moment où le Royaume accumule les meilleures expériences dans les domaines des droits et libertés, notamment dans les régions sud du Royaume qui connaissent une dynamique de développement à tous les niveaux, alors que les camps de Tindouf sont le théâtre de violations et d'atrocités au sujet desquelles des résolutions et des rapports ont été publiés par des organisations internationales reconnues.

Prenant la parole, l'avocate et militante des droits de

l'Homme, Aicha Guellaa, a déploré la non prise en compte de la voix des victimes marocaines d'agressions sexuelles, expliquant que le Parlement européen, dans un souci d'objectivité et d'impartialité, devait écouter les victimes, forger des convictions, puis émettre la position qu'il juge appropriée.

« Nous considérons l'utilisation des femmes dans ce dossier comme une double violence exercée à leur encontre, eu égard aux violences sexuelles et aux violences politiques faites par des institutions censées défendre les droits de l'homme », a-t-elle poursuivi.

Elle a, par ailleurs, relevé que des garanties ont été accordées aux prévenus contrairement aux victimes qui ont subi des insultes, des calomnies et des diffamations.

Dans ce sens, l'avocate et militante des droits de l'Homme, Fatima Zohra Chaoui, a considéré que la décision du

PE est « un mépris et une insulte à la femme marocaine », et une atteinte à leur droit de dénoncer les violences.

Mme Chaoui a ainsi dénoncé le double standard de l'instance européenne qui, d'une part, s'engage à « prévenir et combattre la violence faite aux femmes en proposant de nouvelles règles pour lutter notamment contre le harcèlement au travail », et d'autre part, ne prête aucune attention aux 12 femmes journalistes victimes de violences au travail, avec à l'appui des témoignages vocaux et en images.

L'avocate a poursuivi que la violence à l'égard des femmes est une violation grave des droits de l'Homme et des femmes, notant que pour « y remédier, des centres d'écoute doivent être mis en place pour encourager les femmes à signaler les violences qui leur sont faites ».

Cette rencontre a été marquée par la projection d'un

témoignage de Khadijatou Mahmoud, victime d'un viol de la part du dénommé Brahim Ghali, chef des milices du polsario. Mme Khadijatou Mahmoud a indiqué que le PE n'a accordé aucune attention à son cas, mais se montre disposé à prêter l'oreille aux séparatistes du polsario.

De son côté, l'avocat et militant des droits de l'homme, Noufel Bouamri, a relevé que le refus du parlement européen d'examiner le cas de Khadijatou Mahmoud constitue un exemple flagrant de la politique de deux poids deux mesures adoptée par l'institution européenne.

Cette conférence, organisée par les deux Chambres du Parlement, a examiné les sous-bassements des attaques méthodiques et des agressions mensongères relayées par le PE contre le Royaume de manière systématique et assumée.

Elle a connu la participa-

tion de parlementaires, de représentants de la société civile, d'experts et de juristes, qui ont abordé l'instrumentalisation de la question des droits de l'Homme, les visées contre l'intégrité territoriale du Royaume ou encore l'exploitation sournoise de l'affaire Pegasus.

Le parlement du Royaume du Maroc avait annoncé, dans un communiqué conjoint des deux chambres, le 23 janvier, sa décision de reconsidérer ses relations avec le Parlement européen en les soumettant à une réévaluation globale, visant à prendre des décisions fermes et appropriées, suite aux dernières positions du Parlement européen à l'égard du Maroc.

Dans cette optique, le Parlement avait décidé de créer une commission thématique ad hoc consacrée à la réévaluation des relations avec le PE et composée de représentants des deux Chambres du Parlement.

Avec MAP

Déroute des Léopards A'en Algérie : la FECOFA cherche désespérément un bouc-émissaire

Le football congolais est malade, très malade. On pensait que la faute était imputable à ces longues années du règne de Constant Omari Selemani, soit environ 13 ans aux commandes de la FECOFA (Fédération congolaise de football association). Aujourd'hui, on se rend bien compte que le mal est profond. La crise est systémique, car malgré le départ de Constant Omari, le football congolais périclète. Pire, il a atteint une phase avancée de déliquescence.

ECONEWS

La débâcle des Léopards locaux à la dernière édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), où la RDC a été débarquée dès la phase de groupes, affichant deux matchs nuls, une défaite et aucun but marqué, prouve le niveau de déconfiture du football national.

Dans un rapport interne, se pliant aux instructions du ministre des Sports et Loisirs, la FECOFA s'est totalement dédouanée, se déchargeant de toute responsabilité. Son président a.i., Donatien Tshimanga, s'est fendu en conjectures,

rejetant la responsabilité de cet échec aux gens qui sont loin de la sphère d'influence de la FECOFA.

De l'avis de la FECOFA, la déroute de la RDC au CHAN 2023 était plutôt le fait d'un championnat suspendu, faute de subvention du Trésor public – une raison moins évidentes -, du manque de trousse médicale et d'équipement sportif adapté au climat de l'Algérie. Une façon d'accuser indirectement l'équipementier officiel de la RDC, O'Neills, qui, selon la FECOFA, n'aurait pas mis à la disposition des Léopards A' les équipements requis.

A tout prendre, ces deux dernières raisons évoquées par la FECOFA indigent directement aussi le ministère des Sports, principal gestionnaire des fonds débloqués par le Gouvernement, suivant les recommandations du Conseil des ministres - la FECOFA étant aussi sous tutelle financière de la FIFA. En bottant en touche, la FECOFA a aussi subtilement accusé le ministre des Sports de détournement.

A ce jour, les faisceaux d'informations parvenues à Econews indiquent que la FECOFA a géré de bout en



Otis Ngoma, le coach des Léopards locaux (à gauche), et Donatien Tshimanga, président a.i. de la FECOFA

bout tous les fonds publics mis à la disposition de la sélection nationale de football. A ce titre, elle n'a aucune raison de se dédouaner.

Ainsi, il s'avère que plusieurs factures, libellées «Prise en charge médicale des Léopards» lors de cette compétition organisée en Algérie, soit près de 20.000 USD, ont été actionnées et payées par la FECOFA. Les prestataires ont tous été payés par le comptable public, conformément à la volonté du Conseil des ministres alors que les affairistes du Comité Tshimanga s'étaient vigoureusement opposés à cette procédure.

Un autre élément qui cloue la FECOFA est tiré d'un échange que son secrétaire général a eu avec un membre du cabinet du ministre des Sports. Il s'agissait en fait d'une réquisition médicale, composée de produits locaux

qu'un médecin du Centre National de Médecine des Sports devait acheminer. Curieusement, ce rapport, truffé d'incohérences, porte juste la signature d'un même individu.

Dépité, un journaliste sportif n'a pas manqué de commenter ce rapport de la FECOFA : «Ce rapport de la FECOFA adressé au ministre est la pire que cette institution ait pu rédiger ces dix dernières années, car sans analyse de fond de la question ni projection».

O'NEILLS SORT LA GRANDE ARTILLERIE

Aux accusations fantaisistes de la FECOFA qui a fait part des équipements inappropriés mis à la disposition des Léopards A', l'Irlandais O'Neills a fait un démenti qui étale au grand jour les graves dysfonctionnements qui rongent l'instance nationale de football.

L'équipementier O'neills, sous contrat avec la FECOFA jusqu'au mois de mars 2023, se dit victime d'une machination du Comité Tshimanga pour le mettre hors de course dans la prochaine adjudication.

En effet, la FECOFA l'accuse, sans raison valable, de n'avoir pas livré des tenues adaptées au froid glacial de l'Algérie pendant le tournoi du CHAN. Ce que rejette catégoriquement Serge Ndongala, représentant d'O'Neills en RDC.

A travers une correspondance devenue virale, la société irlandaise démontre noir sur blanc que la FECOFA ne maîtrisait rien des contours de ce tournoi; la question de l'argent ayant sans doute pris le dessus sur toute autre considération. Même les noms des athlètes étaient mal écrits sur les tenues, relève O'Neills. Ce qui étale le manque de sérieux qui règne au sein de la FECOFA.

C'est dire que la FECOFA navigue à vue. La déconfiture du football a un nom : la FECOFA. Et il ne faut pas chercher trop loin.

Tout compte fait, Donatien Tshimanga est une pieuvre qu'il faut éloigner, le plus rapidement possible, du football congolais. Heureusement, des élections sont annoncées incessamment à la FECOFA, sous l'égide de la CAF et de la FIFA. Ça sera l'occasion de faire un nettoyage à fond de l'instance nationale du football.

Linafoot: l'ADFCO pose sept préalables avant la reprise du championnat

Les membres de l'Association des dirigeants des clubs du Congo (ADFCO) ont posé sept (7) préalables avant toute reprise du championnat d'élite, entre autres, la mise à leur disposition des fonds nécessaires au profit des clubs pour leur participation effective et complète à la 28^{ème} édition de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Dans leur déclaration, lue par le président de cette association, Lambert Osango, à l'issue de la réunion tenue mercredi à Africana Palace, dans la commune de Lingwala à Kinshasa, les membres de l'ADFCO conditionnent leur participation à la 28^{ème} édition de la Linafoot à la réalisation de ces préalables. «Nous, dirigeants des

clubs, membres de l'ADFCO, constatons de fait l'arrêt du championnat, faute de moyens financiers et le déficit des infrastructures sportives. Et devant l'incapacité de la commission de gestion de la Linafoot à trouver les solutions idoines; exigeons avant toute reprise du championnat jusqu'à son terme ou l'amorce d'une nouvelle saison sportive ce qui suit : 1. La mise à disposition des fonds nécessaires au profit des clubs pour leur participation effective et complète au championnat afin de pérenniser la volonté du Chef de l'Etat, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à soutenir le championnat d'élite; 2. La transparence et traçabilité dans la gestion financière des

ressources perçues par la Linafoot pour l'organisation du championnat; 3. La répartition équitable des fonds issus du sponsoring et droits télé; 4. L'ouverture par le ministère des Sports d'une ligne de crédit pour le championnat d'élite de football à inscrire au budget de l'Etat; 5. La régularisation au regard des textes et la légitimation des animateurs de différentes structures du football dans un bref délai; 6. La mise en place d'un cadre permanent de concertation (FECOFA, Linafoot, ADFCO) pour l'élaboration d'une politique spécifique pour le championnat d'élite; 7. L'engagement ferme du ministère des Sports dans la réhabilitation des infrastructures existantes et la construction de nouveaux sta-

des», a déclaré le président Lambert Osango.

Et de conclure : «Toutefois, les dirigeants des clubs restent ouverts à toute initiative allant dans le sens de trouver des solutions définitives et efficaces pour des saisons sportives régulières, ininterrompues et ainsi mettre fin à ce cycle d'arrêts répétitifs qui ternissent l'image et affaiblissent le développement de notre football».

La balle est donc dans le camp du Gouvernement, obligé de mettre tout en oeuvre pour financer la reprise du championnat national. Si non, il faut déjà mettre une croix à la poursuite de la 28^{ème} édition de la Linafoot.

Avec ACP

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa / Gombe
Tél : +243 81 904 17 63 / 89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'Info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana CASTALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

